

An aerial photograph of an archaeological site, likely a Roman villa. The image shows a complex of rectangular buildings with thick walls and courtyards. A prominent feature is a large circular mosaic floor in the upper right, depicting a central floral or tree-like motif surrounded by the name 'PORCIANUS'. A road with a decorative border runs along the bottom right. The top left corner shows a modern building and a tree.

The musealization of the Roman villas

**STUDIES ON THE
RURAL WORLD IN
THE ROMAN PERIOD**

6

Montmaurin-Lassalles et Valentine en Haute-Garonne : à propos de deux résidences aristocratiques antiques à la dérive

Jean-Luc Schenck-David, Kifférie Schenck-David
Musée archéologique départemental
Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne)

RÉSUMÉ :

Montmaurin-Lassalles et Valentine (Haute-Garonne) comptent sans doute parmi les *uillae* les plus réputées de l'extraordinaire nébuleuse que constituent les résidences aristocratiques du Sud-Ouest de la France. Si ces deux sites ont connu, dans le domaine de la recherche, une histoire parallèle, leur destin en tant que « Monuments historiques » est loin d'être identique : Montmaurin-Lassalles est aujourd'hui une ruine romantique fameuse, Valentine est un champ de décombres. Au détour de l'analyse, nous évoquerons un troisième site, presque oublié, Montmaurin-La Hillère.

MOTS CLÉS : *Villa*, archéologie, restauration, conservation, mise en valeur, muséographie.

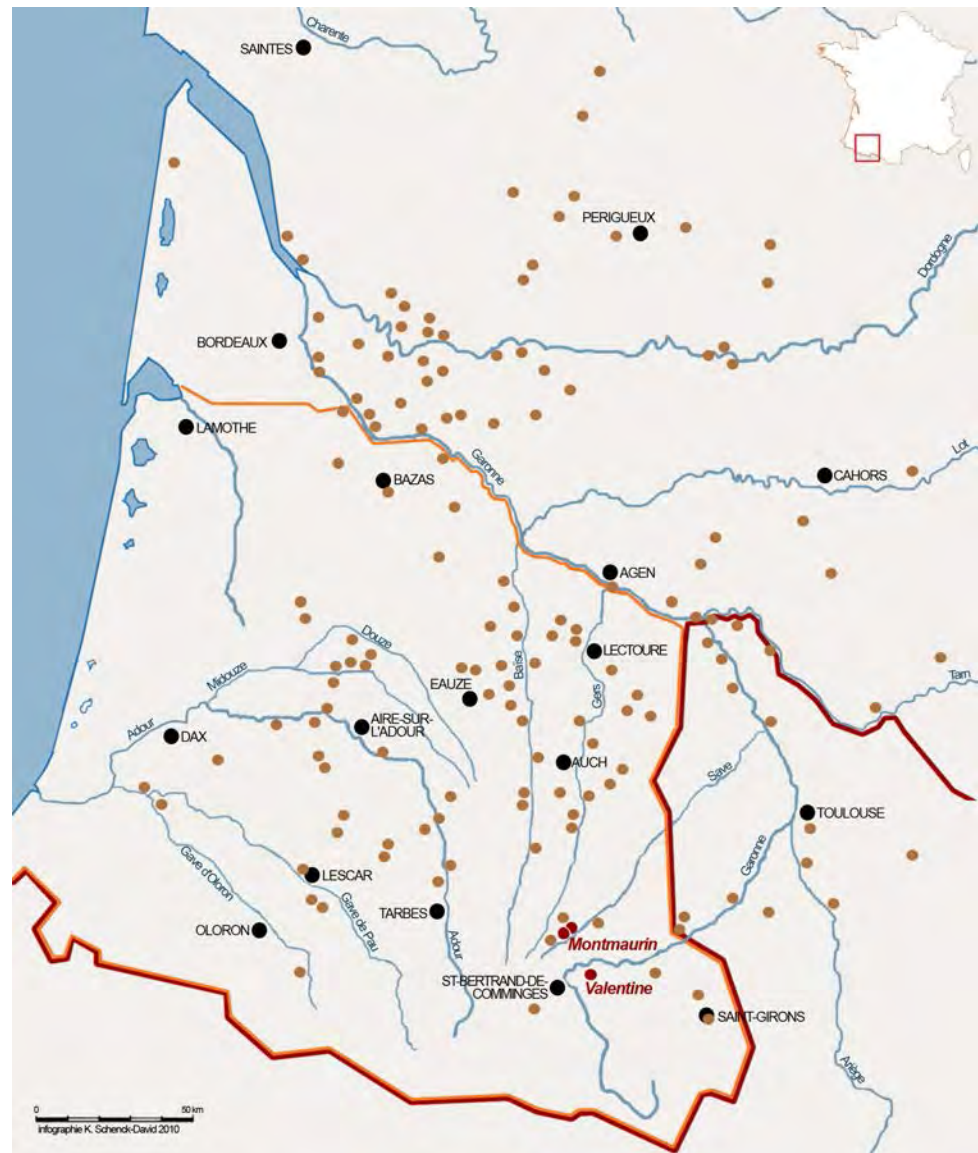
ABSTRACT:

Montmaurin-Lassalles and Valentine, both situated in the *département* of the Haute-Garonne, are undoubtedly two of the most famous *uillae* among the numerous aristocratic Roman residences in the South-West of France. These two sites share a common, archaeological history, but their fate as "cultural heritage sites" is very different. Montmaurin-Lassalles is now a well-known, romantic site, Valentine remains in a state of ruin. In our analysis, we would also like to bring your attention to a third site, nearly forgotten, named Montmaurin-La Hillère.

KEYWORDS: *Villa*, archaeology, restoration, conservation, museography.

Nichée au creux des coteaux gascons du Nébouzan, occupant le centre du bassin alluvial de la haute vallée de la Save pour l'une, posée dans la plaine de Rivière, sur la rive droite de la Garonne, en bordure immédiate de la terrasse qui domine le fleuve pour l'autre, les deux *uillae* de Montmaurin et de Valentine semblent avoir connu un destin parallèle, du moins jusqu'à leur entrée dans la seconde moitié du xx^e siècle (fig. 1).

Soulignée par une forte dénivellation, laissée à l'abandon d'un bois au lieu-dit Lassalles, la *uilla* de Montmaurin s'est de tout temps signalée à l'attention des paysans et des antiquaires, qui pour l'extension de leurs champs, l'approvisionnement en matériaux de construction ou la quête d'antiquités ont puisé à ses ruines restées néanmoins imposantes. L'excursion archéologique d'Anthyme Saint-Paul en 1864 et la relation qu'il en donna l'année suivante dans le *Bulletin monumental* allaient décider du sort de ces vestiges (Saint-Paul 1864). À Valentine, ce sont les maigres restes de l'ancienne église du prieuré d'Arnesp, détruite en 1739 car jugée « si vieille et de plus d'aucune utilité »¹, qui attirèrent la convoitise des chineurs, puis l'attention des historiens et archéologues du xix^e siècle.



¹ Une ordonnance de l'évêque du Comminges, en date du 1^{er} juillet 1739, autorisa, à la demande des consuls de Valentine, la destruction de la chapelle d'Arnesp et la réutilisation des matériaux pour la réparation de l'église de la ville.

Figure 1. Carte de situation de Montmaurin et Valentine parmi les *uillae* de l'Aquitaine méridionale ou Novempopulanie et, plus largement, celles du Sud-Ouest de la France.

À quelques pas de cette église romane, des tas d'épierrement, des murs à fleur de terre et de belles ronceraies avaient certainement suscité de longue date, comme à Montmaurin, la curiosité des plus perspicaces des amateurs d'antiques.

Brève histoire des fouilles

Les premières fouilles débutèrent donc à Montmaurin-Lassalles dans la seconde moitié du XIX^e siècle, en 1879 pour être exact, sous l'impulsion de l'abbé Couret, amateur infatigable et passionné d'histoire locale, aidé dans son entreprise par la famille Miro, propriétaire des terrains archéologiques (Couret 1903 et 1904). L'abbé Couret put ainsi, entre 1879 et 1882, dresser le plan d'un vaste édifice à l'agencement luxueux et de nombreuses constructions « secondaires ». À Valentine, les premiers travaux furent pratiqués en 1864, sous l'autorité vigilante de Jean-Pierre-Marie Morel, membre de la Société Française d'Archéologie, auteur d'un fameux *Essai historique et pittoresque sur Saint-Bertrand-de-Comminges*, et grâce à la compréhension de la famille Dupuy à laquelle appartenait ce gisement. J.-P.-M. Morel surveilla ainsi deux années durant la mise au jour d'imposants vestiges qu'il attribua à l'équipement thermal d'une *uilla* (Morel 1866 et 1886).

Après ce premier sursaut d'intérêt archéologique, les deux sites furent rendus à leur solitude, ponctuée à Montmaurin de visites destructrices de vandales modernes en mal de découvertes, interrompue à Valentine par des travaux d'arasement imposés par des extensions agricoles à l'endroit de l'église romane, et par la construction en 1931 d'un canal de dérivation des eaux de la Garonne, qui fit disparaître de manière particulièrement dramatique toute la partie septentrionale de la *uilla*.

Enfin, les travaux reprirent au milieu du XX^e siècle, de manière presque simultanée, sous l'autorité scientifique d'un même directeur de fouilles, Georges Fouet. Ce dernier entreprit de longues campagnes qui s'échelonnèrent de 1947 à 1960 à Montmaurin et de 1949 à 1981 à Valentine, où il partagea son temps entre la *uilla* elle-même et le secteur du prieuré. Et l'on peut considérer que c'est à partir de ces deux longs épisodes de fouilles que les destinées de ces deux superbes ensembles architecturaux divergèrent.

Court aperçu des publications

C'est sans doute au travers des publications que cette divergence est la plus immédiatement perceptible. La villa gallo-romaine de Montmaurin parut en 1969 dans les suppléments de la revue *Gallia*, aux éditions du CNRS, après un court article de synthèse publié en 1963 (Fouet 1963). Cet ouvrage épais de près de quatre cents pages fut réédité en 1983, dans une version augmentée de corrections, d'un plan et d'un chapitre intitulé « État de la question en 1982 » qui, malgré un titre prometteur, ne modifia rien des conclusions proposées dans la première édition. Montmaurin allait ainsi se figer dans l'image sur papier glacé que son fouilleur avait voulu en donner (Fouet 1983).

En revanche, La villa gallo-romaine de Valentine n'est qu'un court article d'une douzaine de pages, publié en 1978 dans la *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales*. Sous-titrée « Aperçu préliminaire », cette présentation pour le moins succincte de la *uilla* ne fut suivie d'aucune autre étude ; elle fut publiée une seconde fois in extenso en 1993 en hommage à l'auteur décédé (Fouet 1978 et 1993). Les vestiges découverts par J.-P.-M. Morel un siècle plus tôt y furent rattachés à d'improbables thermes publics et très approximativement situés, sans aucune vérification, sur le plan d'ensemble.

En 1984 enfin, G. Fouet publia dans la revue *Gallia* un article d'une vingtaine de pages, intitulé « Le sanctuaire gallo-romain de Valentine », qu'il consacra à ce qu'il identifiait comme étant les restes d'un temple, attaché à la *uilla* (Fouet 1984). Le fouilleur crut reconnaître, sous les vestiges du prieuré et de son église, outre un temple à Jupiter, une chapelle funéraire antique, une nécropole et une église paléochrétiennes, une chapelle mérovingienne, une église préromane, tous ces édifices figurant parmi les laissés-pour-compte de la publication. Très récemment, cette chronologie d'une exemplaire continuité fut remise en cause par Marie-Geneviève Colin dans le cadre d'une étude qu'elle mena sur la christianisation et le peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées du IV^e au X^e siècle (Colin 2003 et Colin 2009, 55-80). M.-G. Colin entreprit ainsi une nouvelle exploration des vestiges du site du prieuré qui lui permit de modifier fortement l'interprétation architecturale des lieux, faisant du « temple » un mausolée antique et donnant de leur l'évolution une lecture qui, sans avoir épuisé le sujet, met définitivement un terme à la trop belle succession de monuments qu'avait imaginée son prédécesseur.

Cette récente analyse d'un petit secteur du site de Valentine devrait par la richesse et la pertinence de ses résultats montrer la voie à une étude nouvelle de l'ensemble des restes de la *uilla* que fouilla G. Fouet, de ceux, aujourd'hui enfouis, que vit et décrivit J.-P.-M. Morel², mais aussi de ceux de Montmaurin, où un observateur attentif aux détails de la reconstruction actuelle³ ne pourrait manquer de soulever quelques interrogations.

Le « livre des fouilles »

² Un rapide regard jeté sur le plan de Valentine publié par G. Fouet (Fouet 1978) permet de se rendre compte que les vestiges mis au jour par J.-P.-M. Morel sont sans doute mal placés et que l'extension complète de la *uilla* est loin d'avoir été entièrement reconnue.

³ Ce visiteur attentif et curieux observera sans difficulté que les colonnes ne correspondent pas à leurs bases, que des emplâtres recouvrent indistinctement des murs d'époques différentes, et que des ruptures dans l'architecture, correspondant sans doute à des étapes différentes de l'évolution de la *uilla*, ont été occultées.

⁴ Quelques lettres de G. Fouet, conservées aux Archives départementales de la Haute-Garonne, sont à cet égard très édifiantes (Fonds Fouet).

Sans vouloir entrer dans les détails d'opérations techniques qui n'auraient d'intérêt que pour l'histoire de cette hydre qu'est l'administration de la culture en France, signalons tout simplement que les parcelles de terrains où étaient implantées les parties les plus spectaculaires des deux *uillae* furent acquises en totalité par l'État à Montmaurin au cours de la décennie 1950, et conjointement par l'État et la commune en plusieurs étapes entre 1962 et 1983 à Valentine. Les deux ensembles monumentaux furent classés au titre des Monuments Historiques, en 1949 pour Montmaurin et en 1970 et 1979 pour Valentine. Ils changèrent alors de statut, passant de l'état de chantiers archéologiques à l'état de ruines archéologiques officiellement reconnues, où de vagues certitudes allaient, à des degrés divers, prendre valeur de vérité.

Abandonnés par la recherche alors que G. Fouet lui-même avouait n'avoir pas tout vu, alors qu'il affirmait aussi, avec honnêteté, que la connaissance de ces sites, pour exhaustive qu'elle pût paraître, était loin d'être complète (Balmelle 2001 n° 35 et 64), Montmaurin et Valentine allaient rapidement entrer dans le cycle sans cesse renouvelé de la restauration.

Dès 1960, le Service des Monuments Historiques, ainsi que l'on nommait alors l'actuelle Conservation Régionale, entamait à Montmaurin des travaux de consolidation, puis de remontage qui se poursuivirent jusqu'en 1981 ; ces travaux allaient, non sans erreurs et approximations condamnées par le fouilleur lui-même⁴, figer la *uilla*, ou plus exactement la partie résidentielle de celle-ci, dans l'image consensuelle d'une grandiose résidence aristocratique du IV^e siècle. Plus encore, en 1961 et en 1962, la plantation d'arbres dans l'emprise même de la *uilla* allait donner à un champ de ruines l'aspect d'un lieu de méditation et de calme, l'apparence d'une ruine romantique, accentuée par une vue imprenable sur les hauts sommets de la montagne pyrénéenne (fig. 2). C'est ainsi que la *uilla* de Montmaurin-Lassalles devint un lieu de promenade contemplative dans un cadre falsifié où la perception de l'espace, imposée aux visiteurs, n'était pas celle des Anciens, peu sensibles d'ailleurs au concept de paysage. En



1987 enfin, Montmaurin entrain dans le giron de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, aujourd'hui Centre des Monuments Nationaux ; cet établissement public administratif qui, placé sous la tutelle du Ministère de la Culture, conserve, anime, ouvre à la visite et, depuis 2007, restaure une centaine de grands monuments français, maintient ainsi fossilisé un lieu de flânerie méditative dans le respect apparent mais trompeur de l'authenticité des vestiges.

Quant à la *uilla* de Valentine, enserrée dans l'étau d'un canal de dérivation qui mène l'eau de la Garonne vers une centrale électrique toute proche et d'une route départementale à grande circulation, dominée par un château d'eau auquel seuls les photographes Bernd et Hilla Becher auraient attaché une valeur documentaire et esthétique, elle tente de se signaler à l'attention des passants motorisés et inattentifs à leur environnement par quelques colonnes dressées au bord d'un nymphée ruiné. Et si, se tournant vers le sud, un éventuel visiteur pourra toujours se réjouir à la vue qui lui est ici offerte du piémont pyrénéen, il ne gardera du site qu'une impression de vestiges à l'abandon, cernés par un réseau de lignes électriques, perdus entre zone industrielle et habitat pavillonnaire (fig. 3) : Valentine est l'image même de ces ruines volontairement abandonnées, tel un livre ouvert sur une Antiquité à la dérive et « interdite d'émotion » selon la terrible expression de Bruno Foucart (Foucart 1991, 27). Consolidés et restaurés à plusieurs reprises entre 1971 et 1981 les murs de la *uilla*, mais aussi ceux du prieuré et des monuments sous-jacents, passent tranquillement à l'état de « ruines de ruines », victimes d'une dégradation contre laquelle cataplasmes et emplâtres se révèlent impuissants. Et si, il y a quelques temps encore, ultime injure au site, un chemin communal le traversait de part en part, aujourd'hui débarrassée de cette balafre de goudron, la *uilla* de Valentine est enclose dans une haute clôture grillagée qui en interdit l'accès à d'improbables visiteurs. Créée en 1971 dans l'enthousiasme de

Figure 2. Montmaurin-Lassalles, une ruine romantique.

fouilles annuellement renouvelées, la Société Archéologique de Valentine, dont les membres fondateurs furent les fidèles disciples de G. Fouet, veille encore sur ces restes et tente dans la mesure de ses faibles moyens de faire partager sa passion ; mais l'indéniable bonne volonté s'érode doucement au rythme du vieillissement des membres de la société et de l'érosion des vestiges.



Figure 3. Valentine-Arnesp, une ruine « interdite d'émotion ».

Les « musées » et dépôts de fouilles

À la fois lieux d'exposition et d'entassement, deux « musées », nommés ainsi par commodité, ont pour vocation d'illustrer par l'objet le discours des ruines (fig. 4). Sans vouloir entrer ici dans de vaines polémiques, disons simplement qu'aujourd'hui s'ouvrent à la demande, aussi bien à Montmaurin qu'à Valentine, des salles de présentation qui rassemblent autour d'une maquette de chacune des *uillae*, vieillissante et un peu kitsch, la belle part de la moisson archéologique ; ces salles sont doublées de ce que l'on appellera pudiquement des dépôts de fouilles où s'entassent, dans un joyeux désordre, les objets jugés indignes d'être offerts au regard du public.

Ainsi le musée de Montmaurin est hébergé depuis 1954 dans une belle maison du village appartenant à la commune et dont les portes sont ouvertes aux visiteurs qui le désirent par Madame Thérèse Miro, « gardienne du temple » en vertu des services rendus par cette vieille famille Montmaurinoise à l'histoire du pays. La conservation est de la responsabilité du directeur du Service départemental de l'architecture et du patrimoine de la Haute-Garonne, le dépôt de fouilles du ressort du Service régional de l'archéologie.

Pareillement installés dans la bourgade, le « musée » de Valentine et son dépôt de fouilles sont abrités sous un même toit, mis à disposition par la commune depuis 1967. La propriété des objets est partagée entre celle-ci, l'État, et sans doute quelques particuliers, selon l'appartenance des terrains archéologiques au moment où furent exécutées les fouilles. L'ensemble est confié à la garde vigilante des membres de la société archéologique qui tentent d'assurer l'intégrité des collections et leur présentation au public⁵.

⁵ L'installation prochaine, sous l'égide de la commune de Valentine, d'une « Maison du patrimoine » dans l'ancienne maison du Maréchal Foch devrait permettre de présenter dans de meilleures conditions la *uilla* de Valentine, sans pour autant régler ni les problèmes de conservation des vestiges, ni le sort et le statut des collections.

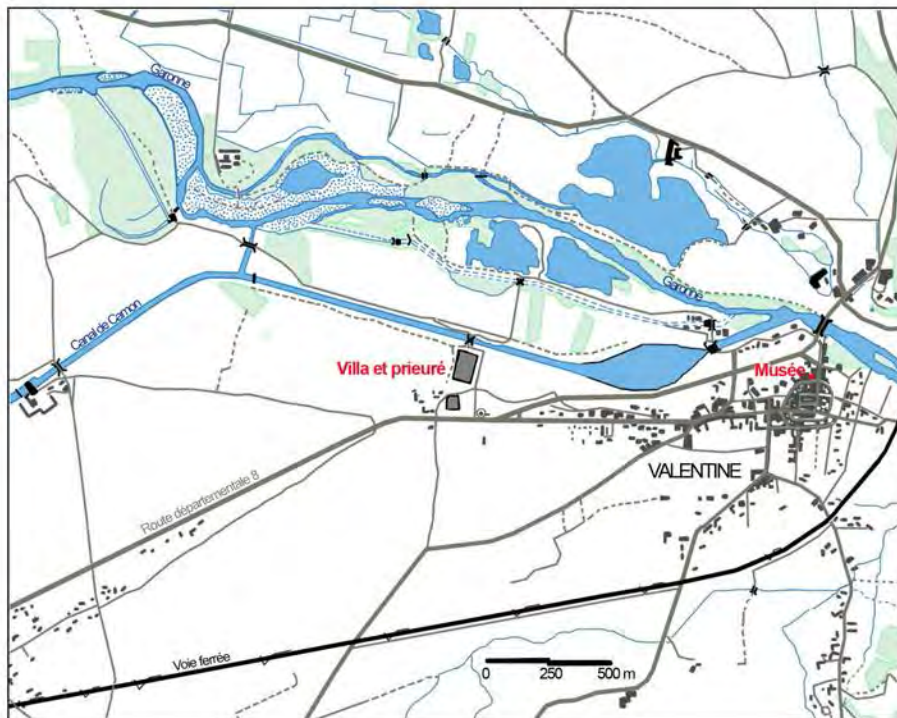
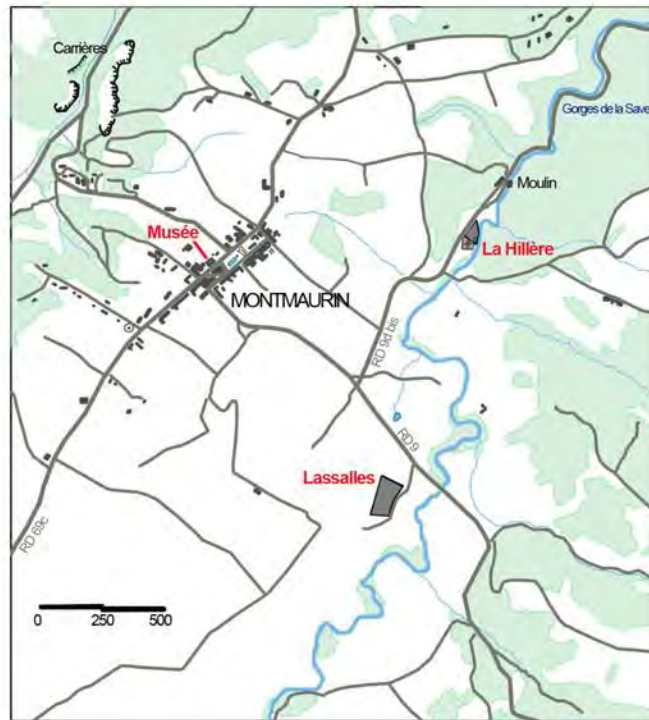


Figure 4. Les sites de Montmaurin et de Valentine dans leur environnement.

Un constat amer

Face à un tel état des choses une question s'impose : de quelle utilité un tel patrimoine peut-il bien être ?

Si l'archéologie n'est en l'occurrence pas restauratrice, elle n'est pas non plus pleinement « restitutive ». Les études archéologiques et historiques n'ont pas été menées à leur terme, l'authenticité des vestiges engoncés dans des consolidations périodiquement menées s'efface au fil du temps

au profit d'un pastiche d'antiques. L'installation récente à Montmaurin de grands pots de fleurs, issus du « design ourdou » de la maison De Castellion, oscille ainsi entre évocation parodique d'un jardin antique et pâle transposition de la confrontation entre art ancien et art moderne, selon une mode qui agite aujourd'hui, en des lieux patrimoniaux autrement prestigieux, le petit monde de la culture.

Et elle n'est pas non plus, ou si peu, didactique. Bien évidemment la conservation et la présentation *in situ* d'objets accueillis dans le contexte de leur découverte poseraient de difficiles problèmes d'intégration et de protection, et nécessiteraient une réflexion et un engagement plus approfondis que l'installation colorée de pots de fleurs. Toujours est-il que l'éloignement actuel des vestiges archéologiques et des objets qui en sont issus rend très malaisée la compréhension immédiate du discours archéologique et pénalise l'accessibilité à une histoire qui reste finalement abstraite. Aussi, au-delà du débat théorique, qui est souvent à la fois le point de départ et le point d'arrivée de l'action – « il faut se donner le temps de la réflexion » est-il si fréquemment répété –, la ruine archéologique, artificiellement créée dans l'enthousiasme des premières découvertes et dans l'absence d'une bonne appréhension de la charge qui incombe alors le plus souvent à la collectivité la moins avertie, peut tourner au cauchemar.

Si Montmaurin par l'entremise du Centre des monuments nationaux a pour une part échappé à cette destinée, Valentine non. Si la *uilla* de Montmaurin accueille annuellement près de 18000 visiteurs, celle de Valentine, hormis quelques visites ponctuelles, est désertée.

Tout comme est laissé à l'abandon un site trop souvent oublié, celui de la Hillère à Montmaurin (fig. 5). Situé à moins d'un kilomètre en aval de la *uilla*, à l'entrée des gorges de la Save, le site fit l'objet de visites attentionnées de l'abbé Couret à la fin du XIX^e siècle, de sondages au milieu du XX^e et enfin de fouilles effectuées de 1963 à 1969 sous la conduite, encore, de G. Fouet. Les résultats de ce dernier furent publiés en 1972 dans la revue *Gallia* (Fouet 1972). Le site retourna ensuite à son sommeil sans même bénéficier de l'attrait touristique suscité par la *uilla* voisine ni de la réputation des gorges de la Save⁶. Le cimetière communal et une chapelle, construite entre 1848 et 1849 sur les restes d'une chapelle mariale détruite à la Révolution,

⁶ Celles-ci sont en effet mondialement connues pour leurs gisements préhistoriques, grâce pour une part à la découverte, en 1922 dans la grotte des Rideaux, de la *Vénus de Lespugue*, une des plus célèbres représentations féminines de la Préhistoire.

Figure 5. Montmaurin-La Hillère, un site ignoré.



oblitérent aujourd'hui une bonne partie des vestiges antiques. La chapelle, fermée, renferme un superbe pavement mosaïqué ; à ses côtés, un bassin de résurgence et quelques murs émergent au ras des herbes folles. Donné par G. Fouet comme un sanctuaire des eaux associé à un marché, au seul motif que les eaux de la Fontaine Notre Dame (la résurgence intégrée dans les bâtiments antiques), de bonne réputation, avaient fait l'objet d'un pèlerinage régional jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le site de la Hillère fut sans doute une résidence d'agrément, associée à des bâtiments d'exploitation agricole ; une *uilla* dont l'histoire, très courte selon le fouilleur, est à réévaluer et dont la relation au site de Montmaurin-Lassalles reste encore à établir (Balmelle 2001, n° 36).

Un espoir avorté ?

Le 23 juillet 2003, René Rémond, Président de la Fondation des Sciences Politiques, recevait, dans le cadre d'un projet de loi de décentralisation, une lettre de mission du Ministère de la Culture et de la Communication lui demandant d'établir les critères et les modalités du transfert aux collectivités locales de quelque quatre cents monuments nationaux. Le rapport de la commission Rémond était remis le 17 novembre de la même année. Dans la liste des monuments concernés, les *uillae* gallo-romaines de Valentine et de Montmaurin-Lassalles, tout comme Saint-Bertrand-de-Comminges, figuraient sur la liste des sites dont le transfert était préconisé, en parfaite contradiction avec les recommandations mêmes du rapport⁷.

En novembre 2004, en application de la loi du 13 août sur les « libertés et responsabilités locales », le Ministère de la Culture rendait publique la liste définitive des monuments transférables. Si Montmaurin y figurait encore, Valentine et Saint-Bertrand-de-Comminges en avaient été retirés. Ces deux sites entraient de fait dans la catégorie particulière des « réserves archéologiques » préconisée par le rapport. Ils avaient donc vocation à rester dans un « état transitoire à vocation pérenne » selon l'expression ubuesque des auteurs du *Rapport sur l'état du parc monumental français*, rédigé en 2007 (Culture 2007, 22)⁸.

Or, chacun connaît la fragilité des vestiges archéologiques faits, pour l'essentiel, de murs ruinés (Schenck-David 2003). Les consolidations effectuées périodiquement sur des maçonneries soumises aux injures du temps, à la rudesse parfois de climats extrêmes, victimes de l'insouciance et de l'inattention de visiteurs irréfléchis, ne suffisent souvent pas à la sauvegarde de ces témoins du passé. Et il n'est guère besoin de longs discours pour se rendre compte que les solutions ne sont pas nombreuses. Il en est une, empreinte de nostalgie mais radicale : accepter la fragilité d'un champ de ruines où l'usure du temps fera son œuvre, en tentant d'esquisser une poétique des ruines à la suite de Diderot, de Châteaubriand ou de John Ruskin. Il en est une seconde, non moins drastique : enfouir les vestiges après la fouille et l'étude, confier la divulgation des connaissances à la publication quelle qu'en soit la forme et, si nécessaire, abandonner l'évocation des vestiges au réseau des musées, locaux ou régionaux. Entre ces deux propositions extrêmes, il est cependant une voie intermédiaire, la plus difficile, celle de la protection. Dans ce parti pris de conservation interviennent à des degrés divers, la perception symbolique de la ruine, le sens de l'histoire et la valeur culturelle. Selon la voie retenue, on optera alors pour une restauration minimaliste (la végétalisation des ruines peut en être un exemple), pour une protection par des toitures ou des voiles que l'évolution des matériaux autorise aujourd'hui, ou encore pour une reconstruction totale, une recreation où, selon les enjeux didactiques, s'ajouteront présentations et intégrations muséographiques. Tous les partis pris sont possibles et ont été expérimentés, de l'opération la

⁷ Ce rapport suggérait en effet que les sites archéologiques que l'État, « meilleur garant de la continuité », avait lui-même acquis, restent à sa charge comme réserves archéologiques.

⁸ En novembre 2010, au moment où cet article a été rédigé, Montmaurin n'a toujours pas trouvé preneur.

moins contraignante à l'intervention la plus lourde, chacune ayant ses thuriféraires ou ses détracteurs.

Ces questions ont d'ailleurs trouvé à s'exprimer lors de deux colloques organisés par la Direction du Patrimoine dans l'enthousiasme peut-être de la promulgation de la loi de 1988 relative au patrimoine monumental qui prenait en compte, de manière précise, la mise en valeur des sites archéologiques. L'un eut lieu en 1990, au Mémorial de Caen, sous le titre volontairement provocateur, *Faut-il restaurer les ruines ?* L'autre en 1991 à l'Abbaye royale de Fontevraud, sous l'intitulé pareillement polémique *De l'utilité du Patrimoine*. Les débats sont loin d'être clos (Gauthier 2002 ; Schnapp 2002, entre autres).

Proposition pour Montmaurin et Valentine

Il ne s'agit donc pas ici de proposer la solution pour la sauvegarde des sites de Montmaurin et Valentine. Mais si la ruine archéologique, « pur produit de l'activité intellectuelle et manuelle de l'homme fouilleur », doit servir « à témoigner pour le livre de fouilles » (Foucart 1991, 27), il faudra, avant toute action, quelle qu'en soit la nature, oser enlever les emplâtres qui donnent à la ruine son glacis uniforme et occultent les transformations et les évolutions d'un lieu qui, avant d'être un monument mort, couvert d'un linceul de mortier, fut un lieu de vie ; il faudra oser revenir sur une histoire considérée aujourd'hui comme acquise et sur une présentation aujourd'hui admise qui a fossilisé la ruine archéologique, d'un côté en une ruine à forte charge symbolique, et de l'autre en décombres (fig. 6 et 7).

Il faudra aussi admettre que, considérés individuellement, extraits d'un contexte historique plus vaste, chacun de ces sites n'est porteur que d'une valeur culturelle réduite, intéressant une communauté restreinte d'amateurs locaux, de scolaires et de spécialistes. La gestion locale repose alors sur les volontés fragiles et mouvantes des collectivités, sur des initiatives associatives ou sur une administration centrale qui se contente du minimum nécessaire. Il faudra enfin se convaincre que, considérées comme un héritage commun, Montmaurin-Lassalles, Montmaurin-La Hillère et Valentine pourraient acquérir une valeur régionale d'abord, plus étendue ensuite, qui serait capable d'attirer et d'intéresser, malgré la complexité des systèmes de gestion d'un bien culturel collectif, une communauté plus large.



Figure 6. Montmaurin-Lassalles, une forte charge symbolique.



Conclusion

Et c'est l'Antiquité peut-être qui nous montre la voie. Trouvée en 1818, à Valentine, réemployée dans les murs de l'église du village, une épitaphe, celle d'un certain Nymphius, nous rappelle que cet important personnage de la fin de l'Empire romain, inhumé – ou du moins on se plaira pour les besoins de la cause à le croire – dans son mausolée d'Arnesp, à l'immédiate proximité de sa résidence de campagne, fut sans doute un des notables de l'élite locale en charge des affaires municipales au chef-lieu de cité, *Lugdunum-Conuena*, et le premier au sein d'une élite provinciale. Les distiques élégiaques de ce superbe *titullus* viennent donc à propos nous rappeler la forte complémentarité entre la ville et le territoire dans la *ciuitas* antique et nous inciter à trouver pour Valentine et Montmaurin, Saint-Bertrand-de-Comminges et d'autres sites, une solution commune, que seule une mutualisation des volontés et des moyens (par le biais d'une conservation centrale associée à un réseau culturel de sites et de musées) apportera. Et c'est alors seulement que l'on pourra penser à redresser le patrimoine du Comminges et à mieux le faire connaître, indépendamment des solutions qui seront alors mises en œuvre pour en protéger les richesses.

Figure 7. Valentine, des décombres.

Bibliographie⁹

- BALMELLE, C. 2001, *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, Ausonius, Mémoires 5, Bordeaux.

- COLIN, M.-G. 2003, L'ensemble cultuel d'Arnesp à Valentine (Haute-Garonne) : bilan des nouvelles recherches, *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barrauol*, RAN, suppl. 35, Montpellier, 475-488.

- COLIN, M.-G. 2009, *Christianisation et le peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées (IV^e - X^e siècles)*, Archéologie du Midi médiéval, suppl. 5, Carcassonne.

- COURET, abbé J.-M. 1903 et 1904, Histoire de Montmaurin et suite des recherches archéologiques sur la Haute-Vallée de la Save, *RC* 18, 40-55, 77-94, 129-148 et 207-217 ; *RC* 19, 54-61 et 85-98.

- CULTURE 2004, Possibilité de transfert de propriétés de certains monuments historiques de l'Etat aux collectivités territoriales, en application de la loi du 13 août 2004 « libertés et responsabilités locales », *État - collectivités territoriales : un engagement commun en faveur du patrimoine* (www.culture.gouv.fr).

- CULTURE 2007, Rapport sur l'état du parc monumental, bilan sanitaire des immeubles classés au titre des monuments historiques et besoins en travaux (www.culture.gouv.fr).

- ENTRETIENS DU PATRIMOINE 1991, Actes des colloques de la Direction du Patrimoine, Mémorial de Caen, novembre 1990, *Faut-il restaurer les ruines ?*, Paris.

- ENTRETIENS DU PATRIMOINE 1992, Actes des colloques de la Direction du Patrimoine, Abbaye royale de Fontevraud, *De l'utilité du patrimoine*, novembre 1991, Paris.

- FOUICART, B. 1991, Entretien du Patrimoine 1991, *Les sentiments de la ruine au XIX^e et au XX^e siècle : tragi-comédie en quatre actes*, Paris, 24-28.

- FOUET, G. 1963, La villa gallo-romaine de Montmaurin vers le milieu du IV^{ème} siècle, *RC* 76, 121-133 (= *RC* 108, 1993, 315-326).

- FOUET, G. 1972, Le sanctuaire des eaux de «La Hillère» à Montmaurin (Haute-Garonne), *Gallia*, 30, 1, 83-126.

- FOUET, G. 1978, La villa gallo-romaine de Valentine (Haute-Garonne), aperçu préliminaire, *RC* 91, 145-157 (= *RC* 108, 327-338).

- FOUET, G. 1969 et 1983, *La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)*, *Gallia*, suppl. 20, Paris (1^{ère} édition et 2^{nde} édition revue et augmentée).

- FOUET, G. 1984, Le sanctuaire gallo-romain de Valentine, *Gallia* 42, 1, 153-173.

- GAUTHIER, M. 2002, Conservation et présentation d'un site archéologique,

⁹ Abréviations utilisées. *BM* : Bulletin monumental ; *RAN* : Revue archéologique de Narbonnaise ; *RC* : Revue de Comminges et des Pyrénées centrales.

Monumental, 14-19.

- MOREL, J.-P.-M. 1866, Mémoire sur des découvertes d'antiquités romaines faites à Valentine (Haute-Garonne), *BM* 32, II, 4^e série, 441-459.

- MOREL, J.-P.-M. 1886, Les antiquités romaines de Valentine, *RC* 2, 5-16.

- RÉMOND, R. 2003, Rapport de la commission présidée par Renée Rémond remis au Ministre de la culture et de la communication le 17 novembre 2003 (www.culture.gouv.fr).

- SCHENCK-DAVID, J.-L. S2003, Entre incompréhensions et intempéries, Saint-Bertrand-de-Comminges : l'Antiquité à la dernière extrémité, *Actes de la table ronde de Clermont-Ferrand, 3-5 octobre 2000, Les vestiges archéologiques en milieu extrême*, Moum, Idées et débats, Paris, 84-93.

- SCHNAPP, A. 2002, Les ruines du temps ou le temps des ruines ?, *Monumental*, 10-13.